
Conseil consultatif de la lecture et du livre

Rapport d'activités
2022-2023

**La présente publication a été préparée et éditée par
le ministère de la Culture et des Communications**

ISSN (imprimé) : ISSN 0843-591X

ISSN (PDF) : ISSN 1925-8720

ISBN (imprimé) : 978-2-550-94971-8

ISBN (pdf) : 978-2-550-94972-5

Dépôt légal : 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

© Gouvernement du Québec, 2023

Conseil consultatif de la lecture et du livre

**Rapport d'activités
2022-2023**

Montréal, le 16 juin 2023

Monsieur Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications

Ministre responsable de la Jeunesse

Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

et de la région de l'Outaouais

225, Grande Allée Est

Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 13 de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport d'activités 2022-2023 du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

Ce document fait état des principales activités du Conseil au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président du Conseil consultatif de la lecture et du livre,

Stéphane Legault

Table des matières

Mandat	1
Composition du Conseil consultatif de la lecture et du livre	1
Activités du Conseil consultatif de la lecture et du livre en 2022-2023	3
Application de la <i>Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre</i>	4
Demandes d'agrément	4
Agréments d'éditeur	4
Agréments de libraire	6

Mandat

Le Conseil consultatif de la lecture et du livre (le Conseil) a été créé en vertu de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* (RLRQ, chapitre D-8.1; ci-après, la *Loi du livre*), sanctionnée le 21 décembre 1979 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 1981.

Le mandat du Conseil consiste à donner son avis et à soumettre des recommandations au ministre de la Culture et des Communications (le ministre), à la suite d'une demande ministérielle ou de sa propre initiative, sur toute question relative à la lecture, au livre ainsi qu'à l'application de la *Loi du livre* et des règlements. L'avis du Conseil est nécessaire avant toute prise de décision portant sur la délivrance, la suspension ou l'annulation de l'agrément d'un éditeur, d'un libraire ou d'un distributeur. Le ministre sollicite également l'avis du Conseil concernant tout projet de règlement que le gouvernement entend édicter en vertu de la *Loi* et dépose cet avis à l'Assemblée nationale dans le délai prescrit.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes ou de groupes de personnes. Il peut également effectuer les études et les recherches qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Composition du Conseil consultatif de la lecture et du livre

Le Conseil peut accueillir au plus seize membres, qui sont appelés à siéger pendant une période maximale de trois ans. De ces membres, douze ont le droit de vote, dont le président ou la présidente. Les membres votants sont nommés par le ministre à la suite d'une consultation auprès des principaux groupes, associations et organismes représentatifs des milieux des auteurs, des consommateurs et des entreprises dans le domaine du livre. Les quatre autres membres sont des fonctionnaires désignés respectivement par le ministre de la Culture et des Communications, le ministre de l'Éducation, la ministre de l'Enseignement supérieur ainsi que la présidente du Conseil du trésor.

En début d'exercice financier 2022-2023, le Conseil comptait douze membres votants et quatre fonctionnaires désignés. Toutefois, deux membres votants ont quitté le Conseil en cours d'année.

En 2022-2023, le Conseil était formé des membres suivants :

Président

Stéphane Legault

Chef de la Division des bibliothèques
Service des loisirs, de la culture et de la
vie communautaire
Ville de Saint-Jérôme

Mélissa Verreault

(jusqu'en juillet 2022)

Auteure

Sophie Verville

Professeure agrégée
Faculté de droit
Université Laval

Membres votants nommés
par le ministre de la culture
et des communications

Représentants gouvernementaux
n'ayant pas le droit de vote

Floriane Claveau

Directrice des communications
Groupe Renaud-Bray et Archambault

Frédéric Gauthier

Cofondateur
Les Éditions de La Pastèque inc.

Nathalie Lacelle

Professeure
Département de didactique des langues
Faculté des sciences de l'éducation
UQAM

Linda Leith

Présidente
Linda Leith Éditions

Laurence Monet

Directrice générale
Librairie Monet inc.

Claude Morneau

Vice-président
Guides de voyage Ulysse

Lyne Rajotte

Bibliothécaire professionnelle
Centre de services scolaires de la
Seigneurie-des-Mille-Îles

Érika Soucy

Auteure

Serge Théroux *(jusqu'en mai 2022)*

Directeur général
Diffusion Dimedia inc.

Stéphanie Campeau

Directrice
Direction des ressources didactiques,
bibliothèques scolaires et services
éducatifs à distance
Ministère de l'Éducation

Sébastien Cloutier

Directeur
Direction des politiques et de la
prospective
Ministère de la Culture et des
Communications

Christian Lavoie *(jusqu'en janvier 2023)*

Directeur
Direction des affaires collégiales et
relation du travail
Ministère de l'Enseignement supérieur

Isabelle St-Pierre

Directrice
Publications du Québec
Secteur des partenariats de Services
Québec
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la
Solidarité sociale

Secrétaire

Jocelyn Babin

Conseiller
Direction des politiques et de la
prospective
Ministère de la Culture et des
Communications

Activités du Conseil consultatif de la lecture et du livre en 2022-2023

En 2022-2023, le Conseil a tenu six réunions en visioconférence, dont une réunion extraordinaire avec le ministre.

Les membres ont poursuivi leurs travaux sur la question de la valorisation de la lecture auprès des jeunes. De fait, le mandat confié en 2020 par la ministre M^{me} Nathalie Roy invitait les membres à lui proposer des axes d'intervention, tant culturels qu'éducatifs, à privilégier pour valoriser encore davantage la lecture et pour fédérer tous les intervenants autour de cet objectif, notamment au regard des initiatives et des mesures menées en cette matière, ou encore de celles qui restent à imaginer. Plusieurs pistes d'action ont été soumises et discutées par les membres. Parmi les priorités retenues, le Conseil réitère la nécessité d'avoir des données probantes en matière de lecture. Une enquête axée sur les habitudes de lecture, d'achat, d'emprunt ainsi que sur les plateformes et formats consultés par les adolescents apparaît incontournable. Le Conseil s'est officiellement doté d'un sous-comité qui travaillera sur l'élaboration d'une demande au ministre afin de dresser un bilan des pratiques de lecture des adolescents au Québec.

À plusieurs reprises, le Conseil a tenu à rappeler que le gouvernement doit faire de la lecture et du livre une priorité nationale en lançant une campagne de sensibilisation, en mettant en œuvre des mesures concrètes (comme le passeport culturel) et en élaborant une nouvelle politique de la lecture et du livre. Il a de même réitéré son appui à la reprise du chantier de révision des règlements de la *Loi du livre*, amorcé en 2016.

Les membres du Conseil ont eu une rencontre avec le ministre le 7 mars 2023 au cours de laquelle ils ont pu échanger, entre autres, sur les priorités du Conseil, le mandat de valorisation de la lecture, la révision des règlements de la *Loi du livre* et les enjeux que vivent les acteurs de la chaîne du livre.

Enfin, soulignons qu'en 2022-2023, les frais engagés par le ministère de la Culture et des Communications (Ministère) relatifs au Conseil étaient de 113,83 \$, puisqu'aucun budget n'était réservé à celui-ci, et couvraient les coûts d'impression du rapport d'activités de l'année précédente.

Application de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*

Demandes d'agrément

En 2022-2023, huit demandes d'agrément d'éditeur et quatorze demandes d'agrément de libraire ont fait l'objet d'une recommandation du Conseil pour l'attribution, la modification ou le renouvellement d'un agrément. Tous ces agréments ont été délivrés par le ministre.

Seuls les titulaires d'un agrément délivré par le ministre en vertu de la *Loi du livre* peuvent se prévaloir du titre d'éditeur agréé, de distributeur agréé ou de libraire agréé. Une fois qu'il a été obtenu, l'agrément peut être associé à une entreprise ou, dans le cas d'un libraire, à l'établissement au nom duquel il a été délivré. Les listes de toutes les entreprises dûment agréées sont publiées sur le site Web du Ministère. Seules les listes publiées par le Ministère ont un caractère officiel.

Agréments d'éditeur

En 2022-2023, huit agréments d'éditeur ont été recommandés par le Conseil et ils ont tous été délivrés par le ministre.

Agrément d'éditeur recommandé en 2022-2023	Type d'agrément	Région administrative
PRATICO ÉDITION INC. 7710, boulevard Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G2G 2J5	Nouvel agrément	Capitale-Nationale (03)
ÉDITIONS D'EUX INC. 1042, rue Walton Sherbrooke (Québec) J1H 1K7	Nouvel agrément	Estrie (05)
ÉDITIONS DU NOROÏT LTÉE 4609, rue D'Iberville, local 202 Montréal (Québec) H2H 2L9	Agrément délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Montréal (06)
ÉDITIONS MAINS LIBRES INC. 4067, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1Y7	Nouvel agrément	Montréal (06)

Agrément d'éditeur recommandé en 2022-2023	Type d'agrément	Région administrative
SHOEBOX MEDIA 790 A, chemin du Bord-de-l'Eau Laval (Québec) H7X 1W5	Nouvel agrément	Laval (13)
ÉDITIONS LO-ÉLY 49, rue des Bouleaux Lachute (Québec) J8H 0J3	Nouvel agrément	Laurentides (15)
ÉDITIONS CORBEAU INC. 29-1471, boulevard Lionel-Boulet Varennnes (Québec) J3X 1P7	Nouvel agrément	Montréal (16)
ÉDITIONS MONARQUE INC. 29-1471, boulevard Lionel-Boulet Varennnes (Québec) J3X 1P7	Nouvel agrément	Montréal (16)

La liste complète de tous les éditeurs agréés en vertu de la *Loi du livre* est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/culture/encadrement-livre/trouver-librairie-editeur-distributeur-agree/trouver-editeur-agree>.

Agréments de libraire

En 2022-2023, quatorze agréments de libraire ont été recommandés par le Conseil et ils ont tous été délivrés par le ministre.

Agrément de libraire recommandé en 2022-2023	Type d'agrément	Région administrative
BUROPRO CITATION INC. 387, montée Industrielle-et-Commerciale Rimouski (Québec) G5M 1Y1	Nouvel agrément général de langue française	Bas-Saint-Laurent (01)
LIBRAIRIE HARVEY ENR. 1055, avenue du Pont Sud Alma (Québec) G8B 2V7	Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
LE MOT DE TASSE 1394, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 2N6	Nouvel agrément général de langue française	Capitale-Nationale (03)
LA LIBRAIRIE DONNACONA INC. 325, rue de l'Église, local 31 Donncona (Québec) G3M 2A2	Agrément général de langue française délivré à la suite d'un déménagement	Capitale-Nationale (03)
BIBLAIRIE GGC LTÉE 1567, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J 2C6	Nouvel agrément général de langue anglaise	Estrie (05)
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU CÉGEP DE SHERBROOKE 475, rue du Cégep Sherbrooke (Québec) J1E 4K1	Nouvel agrément général de langue française	Estrie (05)
LIBRAIRIE DRAWN & QUARTERLY 211, rue Bernard Ouest Montréal (Québec) H2T 2K5	Nouvel agrément général de langue anglaise	Montréal (06)

Agrément de libraire recommandé en 2022-2023	Type d'agrément	Région administrative
LIBRAIRIE GOURMANDE Marché Jean-Talon, local C-23 7070, avenue Henri-Julien Montréal (Québec) H2S 3S3	Agrément spécialisé en cuisine délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Montréal (06)
LA LIVRERIE 1376, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1S1	Nouvel agrément de librairie spécialisée en sociologie	Montréal (06)
LIBRAIRIE EN MARGE 25, avenue Principale Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N8	Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Abitibi-Témiscamingue (08)
LIBRAIRIE UNGAVA 529, 3e Rue Chibougamau (Québec) G8P 1N8	Nouvel agrément général de langue française	Nord-du-Québec (10)
LIBRAIRIE ALIRE INC. 335, rue Saint-Charles Ouest Longueuil (Québec) J4H 1E7	Agrément général de langue française délivré à la suite d'un déménagement	Montréal (16)
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. 825, rue Saint-Laurent Ouest Longueuil (Québec) J4K 2V1	Nouvel agrément général de langue française	Montréal (16)

La liste complète de toutes les librairies agréées en vertu de la *Loi du livre* est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/culture/encadrement-livre/trouver-librairie-editeur-distributeur-agree/trouver-librairie-agreee>.

